



## Abonnement Donnée de Mesure<sup>(1)</sup> (ADM)

Vous pourrez adapter votre offre électricité à votre consommation

### Le service



Avec l'Abonnement Donnée de Mesure<sup>(1)</sup>, vous pouvez vérifier dans votre Bilan Annuel de consommation que la puissance souscrite et le type de comptage associé sont bien adaptés à votre activité. Le cas échéant, ce service vous aidera à optimiser votre budget électricité.

### Les avantages



**Une visibilité sur vos consommations :** 1 Bilan annuel de vos consommations est consultable depuis votre Espace Client



**Une alerte par e-mail** vous avertit que votre Bilan annuel est disponible dans votre Espace Client



**Un service gratuit,** La collecte des données sera active une fois votre accord recueilli. Votre Bilan annuel généré est gratuit.

### LES MODALITÉS PRATIQUES

l'ADM comment ça marche ?

La mise en place de ce service nécessite votre accord pour collecter auprès du distributeur d'électricité ENEDIS les données rattachées à votre Point de Livraison et les transmettre à ENGIE sur la durée de votre Contrat.

**Le Bilan annuel, obtenu grâce à l'ADM, aide au suivi et à la réduction vos consommations d'énergie, pour réaliser des économies,**

> Pour en bénéficier, le local professionnel doit être équipé d'un compteur communicant Linky™.

> Activable sur simple appel téléphonique auprès de nos conseillers au 09 77 42 05 50 (appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00).

(1) En donnant votre accord au distributeur d'électricité ENEDIS de collecter les données rattachées à votre Point de Livraison et les transmettre à ENGIE sur la durée de votre Contrat, vous pourrez bénéficier du Service ADM pour optimiser votre budget énergie en recevant un Bilan Annuel de consommation.